



CAROLINE GRENON, OSTÉOPATHE

Bonjour,

Je me présente, Caroline Grenon, native du Lac-Saint-Jean, j'avais quitté la région pour pratiquer mon métier comme thérapeute en réadaptation physique. J'ai travaillé en clinique de physiothérapie pendant 15 ans, en Montérégie. En 2011, j'ai terminé mes études en ostéopathie au collège d'ostéopathie du Québec. Je pratique l'ostéopathie depuis, en étant membre en règle d'ostéopathie Québec. Voilà que je reviens en région après toutes ces années pour poursuivre ma carrière ici à Chambord. Vous souffrez de problèmes posturaux, de douleur musculo-squelettique, de douleur chronique, de blessures post-traumatiques ou sportives, maux de tête, troubles digestifs, problème à l'articulation de la mâchoire ou pour un suivi femme enceinte et bébé ? Il me fera plaisir de vous offrir mes services. Si vous êtes un professionnel de la santé, il me fera plaisir de collaborer avec vous en approche multidisciplinaire.

Date d'ouverture officielle : le 2 août 2021.

Vous pouvez réserver votre rendez-vous soit par téléphone au : 418 319-9933 en laissant un message vocal, par texto ou par courriel à : carogrenon@hotmail.com. Je vous donnerai toutes les informations supplémentaires, soit les coordonnées, le tarif, l'horaire, le mode de paiement et autres lors de la prise de rendez-vous en privé.

Merci !

Caroline Grenon, ostéopathe



CPE-LES AMIS DE LA CULBUTE

CPE-BC Les Amis de la Culbute

CPE-BC Croque la Vie

Carrière accessible!

Candidat(e) recherché(e)
Viens rejoindre l'équipe de:
la MRC Domaine-du-Roy
ou l'équipe de la
MRC Maria-Chapdelaine

Profession pour s'accomplir, se réaliser et s'épanouir!

Aide financière 3 500.00 \$
du Ministère de la famille

Aide financière 1 000.00 \$
du Bureau de la Députée
Mme. Nancy Guillemette

Deviens un(e) intervenant(e) passionné(e) dédié(e) à la petite enfance en milieu familial régi!

Emploi reconnu qui vous permet de concilier Travail/ famille!

Accomplir un travail important et valorisant!

Avoir à cœur le développement harmonieux des enfants et agir tôt pour leur réussite éducative!

Envie de relever un nouveau défi?

Pour la MRC Domaine-du-Roy
Communique avec :
Nathaly Julien, directrice adjointe
au 418.275.4745 poste 102
ou nathaly.julien@cpeculbute.ca

Pour la MRC Maria-Chapdelaine
Communique avec :
Serge Boilly, directeur adjoint
au 418.274.2762 poste 231
ou sboilly@cpecroquelavie.ca

BIBLIOTHÈQUE DE CHAMBORD

HORAIRE D'ÉTÉ



Pour les mois de juillet et août, la bibliothèque ne sera pas ouverte en après-midi. Elle ouvrira deux soirs par semaine, soit le lundi et le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.

DANS CE NUMÉRO

PAGE 1	PAGE 2	PAGE 3 (suite)	PAGE 4 (suite)
Caroline Grenon-Ostéopathe	Chronique du conseil	Municipalité de Chambord	Friperie chez Mar-Jo
CPE-Les amis de la Culbute	Page 3	PAGE 4	Golf des Cèdres de Chambord
Bibliothèque de Chambord	Suite chronique du conseil	Les Cercles de Fermières du Québec	Parc Fruitier
	Avertissement-Tonte de gazon	Marché public de Chambord	Info Municipalité

AVIS DE MOTION

Règlement 2021-718 ayant pour objet la modification au règlement de zonage (2018-621) de la Municipalité de Chambord de manière à :

- Revoir les usages permis dans la zone industrielle 21 ;
- Intégrer les dispositions du règlement numéro 283-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-630 IMPOSANT L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU DANS LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS (INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS), LES IMMEUBLES MIXTES, LES IMMEUBLES MUNICIPAUX ET SUR UN ÉCHANTILLON D'IMMEUBLES RÉSIDENTIELS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

Le présent règlement a pour objectif de régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable de certains immeubles situés sur le territoire de la municipalité.

ÉTUDE POUR LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE LA CASERNE ET MAISON DES JEUNES OU LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE

Considérant les besoins grandissants de rénovation de la caserne de pompiers de Chambord y compris la partie occupée par la Maison des Jeunes L'Entre-Paranthèse, le conseil municipal veut mandater une firme d'ingénierie afin d'effectuer une étude pour évaluer les coûts pour la rénovation du bâtiment actuel et les coûts pour la construction d'une nouvelle caserne.

POLITIQUE PORTANT SUR LE TÉLÉTRAVAIL – ADOPTION

Le conseil municipal a adopté une politique portant sur le télétravail telle que proposée par la direction de la Municipalité de Chambord.

ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER (OCTROI)

Le conseil municipal a accordé pour la saison 2021-2022 le contrat d'entretien d'hiver du réseau routier à l'entreprise 2553-7317 Québec inc, Jacques Tremblay, pour un montant de 124 350 \$ plus taxes, ce qui constitue la première saison d'une entente maximale de 5 ans.

PROTOCOLE D'ENTENTE – INSTALLATION ET ENTRETIEN DE PASSERELLE

Suivant une demande de l'Association Camping Chalets & Spa d'installer et entretenir une passerelle dans le secteur du Parc-Municipal, le conseil municipal a autorisé la signature du protocole d'entente entre l'Association Camping Chalets & Spa et la Municipalité de Chambord selon les termes de l'entente.

BRIGADIER SCOLAIRE – MONSIEUR FRANÇOIS POTVIN

Le conseil municipal a accepté de retenir les services de monsieur François Potvin pour effectuer le travail de brigadier à la traverse d'écoliers de la rue Principale selon les termes d'un contrat de travailleur autonome à être conclu.

ÉTUDE DE DRAINAGE AU SECTEUR DU CHEMIN DELAUNIÈRE – CN

Le 7 juin dernier, le conseil municipal a adopté la résolution 06-170-2021 concernant le ponceau obstrué du Canadien National dans le chemin Delaunière. Le CN a proposé d'effectuer une étude géomorphologique afin de voir aux causes de l'obstruction du ponceau. Celui-ci a demandé la participation de la Municipalité à 50 %. Le conseil municipal a accepté de financer à 50 % le coût de l'étude.

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PRIVÉS, SECTEUR DE LA POINTE OCTROI DU CONTRAT

Le conseil municipal a accordé à l'entreprise Ferme Gerrylin le contrat du déneigement des chemins privés tels que décrits à la Section 4, *Description des chemins à entretenir du devis*, pour un montant maximal de 1 495 \$ avant taxes par année pour une période de 3 ans (portion dans le secteur du chemin Plage-aux-Sables).

APPROBATION DE FACTURES ET PAIEMENTS

Fournisseurs	Objet	Montant
H2o	Produits de nettoyage	6 772.03 \$
Jacques Valois	Urbanisme	4221.02 \$
Inter-Cité	Pierre concassée MG20B	2 993.86 \$
Transport Vrac Marc Bolduc	Chemins publics : tamisé	6 014.75 \$
Transport Vrac Marc Bolduc	Chemins publics : nivelage	3 552.73 \$
Groupe Perron Inc.	Calcium liquide	8 122.07 \$

ÉNERGIR – VERSEMENT

Le conseil municipal a accepté de verser le montant de 61 721 \$ plus taxes à Énergir pour la construction d'une conduite de gaz naturel suite au prolongement de la rue l'Avenir et d'utiliser la Réserve financière pour le financement d'un fonds de développement économique pour payer le montant.

COMPTES À PAYER

Voici la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2021 :

Dépenses préautorisées :	321 017.05 \$
Comptes payés :	16 174.50 \$
Comptes à payer :	54 537.47 \$

DONS ET COMMANDITES

Organisme	Montant
Havre du Lac	200 \$

DÉCOMPTE PROGRESSIF #5 – PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'AVENIR

Le conseil municipal a accepté le décompte progressif numéro 5 de la firme Construction Rock Guay et fils, tel qu'approuvé par l'ingénieur Francis Leclerc, surveillant de chantier de la MRC du Domaine-du-Roy, au montant de 163 926,90 \$ + taxes, pour le prolongement de la rue de l'Avenir.

ACQUISITION DE BALAIS RAMASSEUR, TASSEUR

Le conseil municipal a accepté la soumission de Zone Kubota, Chicoutimi, pour l'acquisition de balais ramasseur, tasseur au montant de 27 741 \$ avant taxes.

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE RÉUTILISABLES

La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean a bonifié le programme de subvention pour l'achat des couches lavables en y intégrant les produits d'hygiène réutilisables. Celle-ci consent à participer à une valeur de 50 % de cette subvention municipale pour un maximum de 50 \$ par demande. Le conseil municipal a accepté de participer à ce programme et de verser une subvention au montant de 100 \$ pour chaque demande effectuée dans les 12 derniers mois pour chaque résident demeurant au même numéro civique.

DEMANDE MODIFICATION SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ - MRC DU DOMAINE-DU-ROY

Le conseil municipal a adopté une résolution pour solliciter la collaboration de la MRC du Domaine-du-Roy afin d'adapter la planification du SADR à celle qu'entend poursuivre la Municipalité au cours de prochaines années pour le développement de ses fonctions résidentielle, commerciale et de service. De plus, nous avons déposé en appui à cette demande de modification du SADR à la MRC du Domaine-du-Roy le document connu sous l'intitulé « Modification au schéma d'aménagement et de développement révisé – Demande d'exclusion zone agricole permanente », document daté du 29 juin 2021. Principalement la demande couvre le champ de la propriété de la Municipalité près de la rue des Champs.

MÉNAGE DES SALLES DE BAIN DU PAVILLON DU PARC MUNICIPAL - MONSIEUR RICHARD DESMEULES

Le conseil municipal a retenu les services de monsieur Richard Desmeules pour le ménage des salles de bain du Pavillon du Parc-Municipal selon les termes du contrat.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI LE 2 AOÛT À 19 H

Pour des informations supplémentaires et voir toutes les résolutions, vous trouverez sur notre site Internet les procès-verbaux des séances du conseil.

AVERTISSEMENT - TONTE DE GAZON

Afin de garder nos rues et nos trottoirs propres aux utilisateurs, nous vous demandons de bien vouloir ramasser vos rognures de gazon après chaque tonte de pelouse.

Merci à tous de votre collaboration!



MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

HORAIRE D'ÉTÉ

Du 3 mai au 7 septembre 2021 les heures d'ouvertures seront les suivantes :

- Du lundi au jeudi : 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- Vendredi : 8 h à 12 h



LES CERCLES DE FERMÈRES DU QUÉBEC CERCLE ST-LOUIS DE CHAMBORD



Le Conseil d'Administration du Cercle de Fermières St-Louis-de-Chambord tient à remercier toutes les personnes, de tous âges, qui ont participé au succès du Tricot urbain maintenant installé au Parc du 150^e à Chambord.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont participé à l'installation, ainsi que monsieur Robert Fortin qui est venu agrémenter l'inauguration du Tricot urbain, en nous jouant différentes pièces musicales à l'accordéon.

Vous êtes invités à vous rendre admirer ce beau travail collectif multigénérationnel dès que possible puisque la durée de vie est éphémère.

Profitons-en et soyons fiers de cette belle réussite collective !

MARCHÉ PUBLIC DE CHAMBORD

Venez nous rencontrer au Parc du 150^e pour une nouvelle saison estivale aux dates suivantes : 25 juillet, 8 août, 22 août, 5 septembre et 19 septembre 2021 de 10 h à 16 h. Divers produits vous seront offerts.

Soyez les bienvenus et merci d'encourager les artisans ou producteurs locaux.

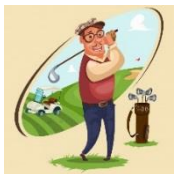
FRIPERIE CHEZ MAR-JO

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour venir nous aider à faire le tri des vêtements. Si cette offre vous interpelle, vous pouvez téléphoner à madame Rogère Cloutier au 418 342-6909.

LA FRIPERIE SERA FERMÉE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE, SOIT DU 1^{ER} JUILLET AU 15 AOÛT 2021.

Durant la fermeture des vacances, c'est-à-dire entre le 1^{er} juillet et le 15 août 2021, vous pourrez continuer à aller porter vos dons de vêtements.

CLUB DU GOLF DES CÈDRES DE CHAMBORD



La saison de golf est bien amorcée et le terrain est magnifique. Vous cherchez une activité à faire durant l'été, nous vous offrons un forfait 18 trous pour seulement 24 \$ taxes incluses ou vous pouvez tout simplement venir frapper des balles dans notre champ de pratique pour aussi peu que 5 \$ le panier de balles. Notre équipe est là pour vous accueillir et ce sans réservation. Nous faisons également la location d'équipement.

“Venez prendre l'air sur nos verts”

Pour information : 581 816-0087

La direction

PARC FRUITIER

Pourquoi mettre du paillis au parc fruitier ?

Le paillis sert à :

- Réguler la température du sol en limitant les chocs thermiques (jour/nuit), en maintenant une certaine fraîcheur et en limitant les écarts de température pendant la saison estivale chaude ;
- Ralentir l'évaporation de l'eau et maintenir l'humidité dans le sol, par une barrière limitant la déshydratation induite par le vent et le soleil qui accélèrent l'évaporation ;
- Garder le sol souple et améliorer sa structure pédologique en limitant sa battance (ce qui diminue le besoin de sarclage et binage) ;
- Enrichir le sol en matière organique et en nutriments grâce à la dégradation du matériau de paillage ;
- Améliorer progressivement les conditions de culture, en réfléchissant le rayonnement solaire vers les plantes (si le paillage est de couleur claire), et en procurant une surface propre et sèche aux fruits reposant sur le sol comme les courges, les melons ou les fraises ;
- Augmenter la présence de la microfaune utile à la vie du sol, microfaune qui n'évolue pas sur sol nu.

La mise en place du paillis n'étant pas terminée, vous pouvez aller dans le parc fruitier et étendre du paillis dans les plates-bandes où il n'y en a plus.



INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 4 août 2021

Publication le 6 août 2021

